

Description

Le ou la thérapeute complémentaire stimulent la guérison de personnes souffrant de troubles de la santé, d'une diminution de leur bien-être et de leurs performances, de maladie ou qui se trouvent en réhabilitation. Ces professionnels utilisent des méthodes holistiques qui tiennent compte de l'être humain dans sa globalité, comme la kinésiologie, la réflexothérapie, l'acupressure, le shiatsu, la yoga thérapie, etc.

Leurs principales activités consistent à:

Diagnostic et traitement

- accueillir le client ou la cliente avec empathie, établir une relation de confiance;
- procéder à l'anamnèse: recenser les plaintes, les maladies et les troubles, puis identifier les ressources et les méthodes permettant de les traiter;
- élaborer des plans et des objectifs thérapeutiques centrés sur le corps et propres à la méthode utilisée (travail par contact manuel, avec le mouvement, la respiration et l'énergie), de manière à stimuler les forces autorégulatrices du client;
- favoriser la perception de soi, la prise de conscience de soi et la guérison, de sorte à ce que le client acquiert de nouvelles façons de voir et d'agir dans son quotidien;

Collaboration

- impliquer des personnes de référence (parents, partenaires, etc.) dans le traitement du client pour favoriser la guérison, améliorer l'efficacité de la thérapie et garantir la durabilité de cette dernière;
- collaborer avec des spécialistes et des institutions des domaines de la santé, de la formation et du social;

Direction et gestion du cabinet

- gérer le cabinet selon des principes écologiques (concevoir une infrastructure peu énergivore, éviter le gaspillage, utiliser des produits naturels, etc.);
- assurer et développer la qualité des prestations (formations complémentaires, etc.);
- créer et tenir à jour les dossiers des clients en notant leurs maux, les traitements et thérapies appliqués et leur évolution;
- rédiger les lettres et rapports aux différentes assurances complémentaires;
- tenir la comptabilité de leur activité ou la déléguer à des spécialistes.

Environnement de travail

Les thérapeutes complémentaires sont des spécialistes de la santé. Ils travaillent sous leur propre responsabilité, essentiellement comme indépendants, mais également en tant qu'employés et au sein d'une équipe interdisciplinaire. Ils peuvent exercer dans leur propre cabinet ou dans un cabinet commun, dans des centres de santé médicalisés ou de réhabilitation, des hôpitaux, des cliniques, des institutions socio-éducatives ou des entreprises du secteur de la santé. Leur intervention survient soit comme unique forme de thérapie, soit en appoint d'un traitement médical classique ou consécutif à un accident (opération, médication, réhabilitation, etc.).

Formation

La formation de thérapeute complémentaire s'acquiert en emploi.

Lieux

- divers lieux en Suisse.

Durée

- environ 3 ans.

Conditions d'admission à l'examen final

- diplôme du degré secondaire II ou titre jugé équivalent;
- certificat de branche de l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire;
- expérience professionnelle dans le domaine de la thérapie complémentaire (minimum 2 ans à un taux d'activité d'au moins 50% ou 3 ans à un taux d'activité d'au moins 30%);
- 36 heures de supervision (individuelle et en groupe), effectuées par les superviseurs agréés par l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de thérapeute complémentaire.

Contenu

Modules du tronc commun:

- bases professionnelles spécifiques (conception de la santé, de l'homme et éthique; identité professionnelle et gestion de cabinet);
- bases socio-économiques (psychologie, communication et conduite d'entretiens);
- bases médicales (premiers secours, aide d'urgence et réanimation; biologie, anatomie, physiologie, pathologie, épidémiologie et pharmacologie; sécurité du client et du thérapeute).

Modules spécifiques aux différentes méthodes:

- [liste des méthodes reconnues et formations accréditées](#) sur le site Internet de l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire.

Stage:

- un stage fait partie de la formation (minimum 250 heures, dont 41 heures de contact pour le stage d'observation, les exercices accompagnés en groupes, les traitements accompagnés, les entretiens et les états des lieux). Détails dans la [liste des formations accréditées](#) par l'organisation professionnelle.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Sens tactile développé
- Sens de l'observation
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Tolérance et respect d'autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Équilibre affectif et psychique

Perspectives professionnelles

Les thérapeutes complémentaires doivent se perfectionner continuellement pour travailler selon l'état actuel des connaissances de la profession et pour structurer leur développement personnel en adéquation avec leur activité (équilibre, gestion du stress physique et mental, etc.). Ils doivent également tenir à jour leurs connaissances des principes éthiques et du cadre juridique de la profession.

L'enregistrement au Registre des médecines empiriques (RME) et/ou à la Fondation suisse pour les médecines complémentaires (ASCA) permet aux thérapeutes du domaine de la médecine complémentaire et alternative de travailler avec certaines caisses-maladie (remboursement des prestations par les assurances complémentaires).

Perfectionnement

Les thérapeutes complémentaires peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de spécialisation pour la prise en charge de groupes cibles spécifiques (nourrissons, enfants et adolescents, femmes enceintes, groupes professionnels à risque, aînés, etc.) ou de pathologies spécifiques (conséquences du stress, d'accidents, etc.)
- cours de formation accrédités par l'Organisation du monde du travail Thérapie complémentaire (formations pour d'autres méthodes)
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Art-thérapeute DF/Art-thérapeute DF
- Diététicien HES/Diététicienne HES
- Masseur médical BF/Masseuse médicale BF
- Naturopathe DF/Naturopathe DF
- Ostéopathe HES/Ostéopathe HES

Adresses

Organisation du monde du travail Thérapie
complémentaire (OrTra-TC)
Niklaus Konrad-Strasse 26
4500 Soleure
Tél.: +41 41 511 43 50
<https://www.oda-kt.ch/fr/>